



Remédiation: tremplin vers la réussite scolaire

PAGE 5

© Big Cheese Photo/Corbis

dents

Ouvrez la bouche!

La carie régresse chez les jeunes. Mais la santé bucco-dentaire de la population est loin d'être bonne. Restons vigilants.

PAGE 7

hiver

Allocation de chauffage

Le Fonds social chauffage peut venir en aide à certaines personnes. Qui ? Et à quelles conditions ?

PAGE 2

alimentation

Géopolitique de la faim

Un milliard de personnes sont malnutries. Avec verve, l'écrivain Jean Ziegler dénonce notre indifférence.

PAGE 3

séries TV

Fidéliser les audiences

Scenarii, heures de programmation, caractères des personnages... : rien n'est laissé au hasard dans la préparation des séries télé.

PAGE 9

A partir de 2012

Le nouveau visage des assurances mutualistes complémentaires

Suite aux injonctions de la Commission européenne, les assurances mutualistes facultatives devront dorénavant être gérées dans une entité juridique distincte et seront soumises à la plupart des règles qui s'appliquent aux assureurs privés. Ainsi, "MC Assure", gèrera les assurances hospitalisation facultatives de la MC dès le 1^{er} janvier 2012. Mais rien ne change ni dans vos relations avec votre mutualité ni dans les primes et avantages de ces assurances hospitalisation.

En décembre 2006, la Commission européenne fut saisie d'une plainte déposée par les entreprises d'assurances et leur association professionnelle Assuralia. Cette plainte portait sur le non-respect par l'Etat belge de certaines directives européennes sur les assurances. Suite à cette plainte, en mai 2008, la Commission européenne a mis en demeure la Belgique de modifier ses lois afin de soumettre les services mutualistes complémentaires aux règles européennes. Le gouvernement fédéral a alors demandé aux interlocuteurs en présence (d'une part, Assuralia, et d'autre part, le Collège inter-mutualiste mandaté par les cinq unions nationales de mutualités) de négocier un compromis permettant de répondre aux injonctions de la Commission européenne.

Après d'âpres discussions, ce compromis fut signé et trouva sa concrétisation notamment dans une loi du 26 avril 2010 et ses arrêtés d'exécution. Cette loi présente des évolutions majeures pour le secteur mutualiste. Elle soumet à des règles distinctes :

> **les assurances mutualistes facultatives**, principalement des assurances hospitalisation, d'une part (voir point 3 de l'encadré ci-contre, en page 3),

> **les opérations et les autres services mutualistes** (ce que l'on nomme habituellement "assurance complémentaire"), d'autre part (voir point 2 de l'encadré ci-contre, en page 3).

En vertu de la nouvelle loi, dès le 1^{er} janvier 2012, les assurances mutualistes facultatives devront être gérées dans une entité juridique distincte et spécialisée, et seront soumises à la plupart des règles qui s'appliquent déjà aux assureurs privés. Pour se conformer à cette loi, la Mutualité chrétienne a donc créé une nouvelle société mutualiste intitulée « MC Assure » qui débutera ses activités le 1^{er} janvier 2012 (1). Rien ne change cependant dans vos relations avec votre mutualité. La mutualité régionale restera votre seule interlocutrice et continuera à assumer sa mission de proximité en répondant à la double exigence de qualité de service et de compétence professionnelle.

Quel est l'impact de la nouvelle loi sur les assurances hospitalisation facultatives de la MC ?

Ces assurances hospitalisation seront dorénavant régies en partie par la loi sur les mutualités, et en partie par le droit des assurances.

Le droit des assurances oblige notamment à constituer des réserves de solvabilité comme toute autre assurance, et à conclure des contrats d'assurance avec les membres qui désirent s'affilier aux assurances facultatives.

Mais soyez sans crainte : la couverture de ces assurances ne sera pas réduite, que du contraire puisque nous les améliorerons en



étendant notre intervention à tous les services hospitaliers, y compris en psychiatrie, et nous n'augmenterons pas les primes pour 2012. Relever du droit des assurances aurait pu avoir une conséquence fâcheuse. En effet, une taxe de 9,25 % s'applique à tous les contrats d'assurance. Mais elle ne s'appliquera pas aux assurances hospitalisation facultatives de la MC. Au

nom du principe de la solidarité entre les bien-portants et les malades, nos contrats d'assurance hospitalisation n'excluent nullement les affections préalables, de sorte que tout membre de la mutualité peut, s'il le souhaite, y avoir accès (2) pour un coût très raisonnable, quel que soit son état de santé. Et la loi a prévu que, dans ce cas, la taxe ne s'applique pas. >>>

Le service social vous informe

L'allocation de chauffage

Depuis plusieurs années déjà, les personnes en situation financière précaire peuvent bénéficier d'une allocation de chauffage à certaines conditions. Qu'en est-il cet hiver ?



Avec le froid qui revient, les préoccupations de chauffage réapparaissent. Il est bon de rappeler l'existence du Fonds social chauffage pour les personnes en situation financière précaire. Ainsi, celles qui n'ont pas encore demandé d'allocation de chauffage en 2011 (ou n'ont pas atteint le maximum de 1500 litres de gasoil livrés cette année) peuvent encore introduire une **demande d'intervention pour toute livraison intervenant d'ici le 31 décembre 2011**. Pour l'année 2012, en principe, le Fonds chauffage continuera à jouer son rôle (1). Nous vous tiendrons informés en temps utile.

Pour quel combustible ?

Il s'agit du gasoil de chauffage, du pétrole lampant et du gaz propane. ATTENTION ! Le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution et le gaz propane ou butane en bonbonne ne sont pas pris en compte.

Qui peut bénéficier de l'intervention ?

Il faut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

> **Catégorie 1** : les personnes ayant droit à l'intervention majorée dans le cadre de l'assurance soins de santé (BIM).

> **Catégorie 2** : les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 15.782,942 euros, majoré de 2.921,74 euros par personne à charge (2). Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

> **Catégorie 3** : les personnes endettées, bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

A combien s'élève l'intervention ?

Par ménage et par année civile, le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres (il n'y a pas de seuil minimal).

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 et 20 centimes le litre selon le prix facturé. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante, avec un maximum de 300 euros pour 1.500 litres par an.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210 euros. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire, qui n'est pas cumulable avec celle octroyée pour une livraison en vrac.

Que faire concrètement ?

L'introduction de la demande doit se faire au CPAS de sa commune dans les 60 jours qui suivent la livraison du combustible. Le deman-

deur doit se munir des documents suivants :

> Une copie de la facture ou du bon de livraison. En cas de logement dans un immeuble à plusieurs appartements, il faut demander au propriétaire ou au gérant une copie de la facture et une attestation mentionnant le nombre d'appartements à laquelle la facture se rapporte.
> Sa carte d'identité.

Pour les personnes appartenant à la catégorie 1 ou 2, le CPAS peut demander la preuve des revenus du ménage (dernier avertissement extrait de rôle, fiche de paie, attestation d'allocation sociale...). Pour les personnes appartenant à la catégorie 3, il peut être demandé la preuve d'admissibilité au règlement collectif de dettes ou une attestation de la personne qui effectue la médiation de dettes.

Le CPAS vérifiera si le demandeur remplit les conditions énumérées ci-dessus.

>> **N'hésitez pas à demander conseil auprès du service social de votre mutualité.**

Plus d'infos également auprès du CPAS de votre commune, sur le site www.fondschauffage.be ou au 0800/90.929, le numéro gratuit du Fonds chauffage.

(1) Le Fonds chauffage est alimenté par une cotisation sur l'ensemble des produits pétroliers de chauffage à charge des consommateurs. Il fonctionne d'année en année sauf si le gouvernement fédéral décidait de le supprimer par une loi. Celui-ci peut aussi décider, par arrêté royal, de modifier les catégories des bénéficiaires et les conditions de revenus. (2) Les montants mentionnés sont valables pour toute demande introduite depuis le 1^{er} septembre 2011. Par personne à charge, on entend un membre de la famille qui dispose de revenus annuels nets inférieurs à 2.830 euros (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfants).

Echelonner le paiement de sa facture ?

Etaler le paiement de sa facture de mazout, c'est possible à certaines conditions :

> **Conclure un contrat** avec un négociant en combustibles proposant ce paiement échelonné (1).

> **Payer un acompte** de 25 à 50% de la facture lors de la première livraison (selon que la quantité est inférieure ou non à 2.000 litres).

> **Payer par mensualités** les livraisons suivantes d'au moins 900 litres (sauf si le réservoir ne dépasse pas 1.200 litres)...

>> **Infos sur www.fondschauffage.be ou au 0800/120.33, le numéro gratuit du SPF Economie.**

(1) La liste des négociants en combustibles qui se conforment aux conditions minimales légales peut être consultée sur le site du SPF Economie (<http://economie.fgov.be> > énergie > facture énergétique). Les négociants non repris sur la liste offrent dans certaines circonstances à leur clientèle la possibilité de payer par tranches la consommation annuelle estimée. S'informer auprès de son fournisseur habituel.

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7 ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

Trois niveaux de couvertures en soins de santé

Les mutualités sont des associations de personnes physiques qui, dans un esprit de prévoyance, d'assistance mutuelle et de solidarité, ont pour but de promouvoir le bien-être physique, psychique et social. Elles exercent leurs activités sans but lucratif.

Les mutualités offrent un certain nombre de services à leurs membres. Tantôt, elles se chargent de les organiser elles-mêmes, tantôt elles en confient l'organisation à d'autres institutions.

Les mutualités offrent trois niveaux de services :

1. L'assurance obligatoire soins de santé et indemnités

C'est un service de la sécurité sociale qui consiste à rembourser les soins médicaux au tarif légal et à payer des indemnités en cas d'incapacité de travail pour cause de maladie, d'accident ou en cas de maternité/paternité/adoption.

2. Les services complémentaires ou supplémentaires

Il s'agit d'une série de services qui ont pour but, soit d'améliorer l'accès aux soins de santé couverts par la sécurité sociale - par exemple en remboursant certaines quotes-parts personnelles des patients -, soit de couvrir des besoins non prévus par la sécurité sociale - par exemple, la fourniture d'un système d'appel à domicile, dit de téléassistance, pour les personnes fragilisées vivant seules.

Le choix de ces services et les conditions auxquelles les membres de la mutualité peuvent y accéder sont fixés par l'assemblée générale de la mutualité. Ces services existent grâce à la solidarité entre tous les membres de la mutualité : ils sont financés par leurs cotisations et c'est la raison pour laquelle la loi rend les cotisations de membres obligatoires. La nouvelle loi les appelle dorénavant les "opérations et autres services qui ne sont pas des assurances". Citons aussi ici d'autres services bien connus des affiliés de la MC : En Marche, l'optique, les médecines douces, l'orthodontie, le transport en ambulance, le prêt et la vente de matériels d'aide et de soins, les mouvements socio-éducatifs (Altéo, UCP mouvement social des aînés, Jeunesse&Santé), Infor Santé ainsi que l'Hospi Solidaire.

3. Les assurances facultatives

Pour permettre aux membres qui le souhaitent de bénéficier d'une couverture encore plus complète, les mutualités leur offrent la possibilité de s'affilier à des assurances mutualistes facultatives. Il s'agit, pour l'essentiel, des assurances hospitalisation. A la MC, différentes couvertures sont offertes (Hospi +, Hospi +100, Hospi +200). Elles sont au libre choix du titulaire et de sa famille. La prime varie selon l'âge de la personne assurée et l'importance de la couverture souhaitée.

>> Pour en savoir plus sur les services et les assurances hospitalisations facultatives de la MC, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7, ou surfez sur www.mc.be

Pour conclure

Bref, même si le cadre législatif des assurances hospitalisation facultatives de la MC sera profondément modifié à partir de 2012, votre interlocuteur sera toujours votre mutualité : l'esprit dans lequel nous continuons à travailler reste bien celui qui prévaut à la Mutualité chrétienne : la solidarité se décline aussi parfaitement dans ses assurances hospitalisation.

//JEAN-POL SCIEUR, SOCIÉTÉ MUTUALISTE MC ASSURE

(1) MC Assure est agréé par l'Office de contrôle des mutualités sous le n° 150/02.

(2) Ce choix doit cependant être effectué avant l'âge de 69 ans.

Astuces pour une vie plus magique...

Une plume ou comment alléger mon existence

Une plume d'oiseau nous attend quelque part, liée à notre personnalité. Alors allons vite à sa recherche dans les parcs, dans les bois. Et la voici déjà chez nous, petit objet d'un gramme qui va avoir une fameuse influence sur notre existence ! Car elle symbolise bien sûr le travail d'allègement, d'épuration que nous allons accomplir. D'ailleurs elle nous murmure "Allège ta maison". Nos lieux de vie où l'on a accumulé tout un fatras d'objets au fil des années. Un fatras qui pourrait peu à peu nous asphyxier. Alors, trions, jetons, libérons-nous de ce monceau matériel et matérialiste. Allègement psychique garanti !

La menue plume nous murmure à présent "Allège ton corps". Si l'on portait des vêtements plus fluides et souples ? Si l'on choisissait des matières plus naturelles ? Et si l'on soulageait notre... estomac ? Dans notre société obsédée par la minceur, nous grignotons sans arrêt !

Notre plume nous chuchote maintenant "Allège ta manière de vivre". Et voilà que l'on réfléchit à nos engagements, obligations... ou fausses obligations. Si l'on se déchargeait un rien, puisque nous sommes remplaçables. Et nos loisirs ? Parfois tellement nombreux qu'ils en deviennent fatigants. Paradoxe !

"Allège ta tête", chuchote-t-elle. Et l'on songe alors à ces quelques ombres qui s'appellent soucis, problèmes. Vraiment dramatiques ? On finit par sourire et on se secoue. Car on sait qu'il y a des solutions et, tout au fond de nous, on les connaît... D'autres petites ombres parasitent nos têtes, du style "Je n'ai jamais de chance... Ce n'est pas la peine d'essayer... Tant pis... trop tard... trop vieux...". Pensées pernicieuses à éliminer sur le champ pour échapper au danger de paralysie.

Notre plume niche au creux de notre main. On examine son axe, ses barbes et son duvet. L'air de rien elle est très construite, très structurée. Et convergente. Nous avons une véritable philosophie dans notre paume.

//ÉVELYNE WILWERTH

en marche
LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
© 02-246 41 11 - Fax : 02-246 46 30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppem.

A suivre...

Un milliard d'estomacs grondent en silence

Le 31 octobre, l'ONU annonçait le passage du cap des sept milliards d'êtres humains sur terre. Derrière des statistiques d'une précision époustouflante à cette échelle de la planète, il est de véritables paradoxes. Si nous sommes informés de la naissance d'un nouveau congénère, nous semblons vivre dans l'ignorance totale du destin de nombre d'entre nous : une personne sur sept est victime de la faim.

Dans la presse, le sept milliardième terrien prend les traits, là, d'une petite Philippine Danica May, née à Manille, là, du petit Alexandre né en Russie orientale (Kamtchatka) ou encore d'un autre bébé russe qui a vu le jour à Kaliningrad... Leur naissance est célébrée mondialement et surtout utilisée comme symbole d'enjeux planétaires. Derrière l'impression de grande maîtrise de la vie, se cache pourtant une "indifférence glacée" que dénonce à nouveau le virulent Jean Ziegler. Certes, les émeutes de la faim en 2008 avaient agité quelque peu les consciences... Depuis, le silence est de retour.

Avec le livre qu'il vient d'écrire - "Destruction massive. Géopolitique de la faim" -, Jean Ziegler écume les studios radios et tv, tentant d'ouvrir nos yeux à une réalité si peu glorieuse. D'entrée, les chiffres étourdissent. "Toutes les cinq secondes, un enfant de moins de dix ans meurt de faim, tandis que des dizaines de millions d'autres - et leurs parents avec eux - souffrent de la sous-alimentation et de ses terribles séquelles physiques et psychologiques". D'après les estimations de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), près d'un milliard d'êtres humains souffrent en permanence de la faim. Souffrance aiguë, plongée dans la léthargie faute de force, affaiblissement lancinant, vieillissement précoce et - pour certains - décès bien trop rapide, voilà ce qui se vit derrière les chiffres : des hommes et des femmes en grand nombre marqués dans leur chair, qui n'ont pour seule mobilisation quotidienne que l'acquisition d'une nourriture insuffisante à leur survie. Oui, un humain sur sept n'a pas vraiment de quoi satisfaire ses besoins vitaux. (1)

Les récits de l'ancien rapporteur spécial auprès de l'ONU sur le droit à l'alimentation ne manquent pas de toucher le lecteur ou l'auditeur profondément affligé, désarçonné d'abord..., révolté ensuite. Car le constat suivant est sans appel : "Dans son état actuel, l'agriculture mondiale pourrait nourrir sans problèmes 12 milliards d'être humains, soit près de deux fois la population actuelle". A l'inverse de ce que l'on a prétendu longtemps, la croissance démographique n'est pas la vraie menace, dit Ziegler, ni la faim la conséquence nécessaire du fait que nous serions trop nombreux. Il est davantage question de responsabilité morale des pays riches et des industries agroalimentaires, des effets de nos modes d'organisation, de nos choix politiques. Car le monde qui vient d'accueillir le sept milliardième enfant s'enfonce en pleine contradiction, comme le constate le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon : "Nous avons suffisamment de vivres pour nourrir tout un chacun, et pourtant près d'un milliard de personnes ont faim".

Jean Ziegler dénonce. D'abord les stratégies de quelque deux cents géants de l'agroalimentaire qui contrôlent environ le quart des ressources productives mondiales, et la politique néolibérale qui les soutient. Du commerce des aliments au marché des semences ou des engrais, du stockage au transport, ces multinationales agissent telles des pieuvres dans le domaine. Leur démarche vise à atteindre plus de productivité à la faveur d'une industrialisation croissante. Elles mettent en difficulté - voire éliminent purement et simplement - une flopée d'exploitations familiales et vivrières,

renforçant leur puissance et déversant sur le marché des produits hors concurrence avec les petites productions locales. C'est le jeu du marché. Pour en décrire les effets désastreux, Ziegler reprend cette image du ring de boxe où seraient réunis Mike Tyson - champion du monde des poids lourds - et un chômeur bengali sous-alimenté. Aux yeux de ceux qu'il nomme les "ayatollahs du dogme néolibéral", la justice est assurée : les gants sont de même facture, le temps de combat égal pour les deux, l'espace d'affrontement unique et les règles du jeu constantes... Mais que peuvent donc de petits agriculteurs contre ces grands consortiums ? Sinon grossir les rangs des "Sans terres". A cet égard,

Jean Ziegler critique particulièrement "les vautours de l'or vert", les trusts agroalimentaires qui dominent la fabrication et le commerce des agrocarburants, et s'accaparent des surfaces cultivables énormes. Leurs exploitations de betterave, canne à sucre, blé, maïs à grande échelle sont censées répondre à la dégradation climatique produite par les énergies fossiles. Elles se révèlent pourtant très coûteuses en énergie et en eau et surtout gâcheuses en céréales. Pour 50 litres de bioéthanol, il faut 358 kg de maïs, soit l'équivalent d'une année de nourriture pour un enfant au Mexique ou en Zambie - des pays où le maïs constitue la nourriture de base. "Réservoirs pleins, ventres vides !", résume Amnesty international. Quelle est cette inconscience qui domine le marché mondial ?

Périodiquement, au sortir des réunions du G8 ou du G20, les gouvernements donnent à penser qu'ils sont décidés à éradiquer la faim. Des milliards sont promis en ce sens. Apparemment, les paroles s'envolent. A l'Aquila en 2009, le G8 annonçait 20 milliards de dollars, 3 ont été versés à ce stade, tandis que la spéculation sur les denrées alimentaires augmente et accélère le mouvement de montée des prix. Le Programme alimentaire mondial (PAM) et les autres acteurs d'aide sur le terrain de l'alimentation se voient contraints à des choix cornéliens entre dénutris, laissant sur le bord du chemin un bien trop grand nombre de personnes, condamnées.

Il est difficile de croire Jean Ziegler quand il dit de son dernier opus qu'il s'agit d'un livre d'espoir. Il a cette conviction que les mécanismes mis en place par l'homme peuvent être brisés par l'homme. Certainement a-t-il raison, même si on sort de son livre comme cabossé, à ne savoir que faire, à regarder son caddie avec suspicion... Il nous parle de notre mobilisation démocratique, nous rappelle la force de nos votes, nous enjoint à soutenir les mouvements paysans de Ross-Bethio au Sénégal, de la Sierra de Joconda au Guatemala ou de Las Pavas en Colombie. "Partout en Amérique centrale, au pied des volcans de l'Equateur, en Afrique sahélienne et australe, dans les plaines du Madhya Pradesh et de l'Orissa en Inde, dans le delta du Gange au Bangladesh, les cultivateurs, les éleveurs, les pêcheurs se mobilisent, s'organisent, résistent". Nous ne pouvons rester indifférents.

//CATHERINE DALOZE

(1) "A Paris, Genève ou Francfort, une ménagère dépense en moyenne 10 à 15 % du revenu familial pour acheter la nourriture. Dans le budget d'une femme des smoky mountains de Manille, la part de nourriture occupe 80 à 85% des dépenses totales".

>> Plus d'infos : Jean Ziegler, "Destruction massive. Géopolitique de la faim", éd. du Seuil, 2011. Ecoutez aussi l'interview dans l'émission radio "Là-bas si j'y suis" (France Inter) du 25 octobre, dans laquelle Jean Ziegler s'explique sur la polémique qui l'entoure à propos de ses contacts avec Khadafi : www.la-bas.org

Mongeneraliste.be Des témoignages pour mieux vivre avec le diabète

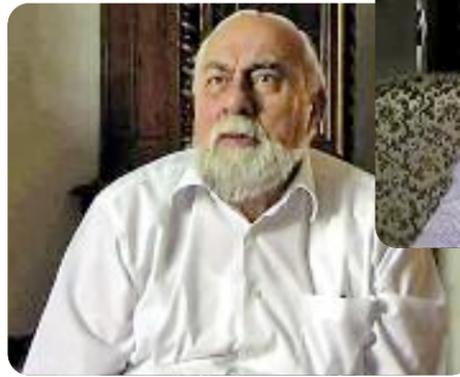
Rien de tel, pour comprendre et apprivoiser une maladie, que de bénéficier du témoignage et de l'expérience d'autrui. Dorénavant, le site internet mongeneraliste.be, qui offre une information claire et rigoureuse sur la santé, s'enrichit de petites vidéos de témoignages de patients et d'explications simples de professionnels de la santé. Le dossier dédié au diabète de type 2 est le premier à accueillir ces petites capsules bien utiles.

"J'ai découvert que j'avais un taux de glycémie un peu plus élevé que la moyenne lors d'un contrôle de routine chez mon médecin traitant", explique un monsieur. Comme je n'avais mal nulle part, je ne me suis pas tracassé. Le médecin m'a bien expliqué ce qu'est la maladie et m'a conseillé d'adopter une meilleure hygiène de vie : veiller à mon alimentation et pratiquer plus d'exercice physique. Je dois aussi bien suivre mon taux de glycémie et consulter régulièrement mon diabétologue".

"J'avais tout le temps soif et je devais souvent aller à la toilette. Je me sentais fatiguée aussi et j'en ai parlé à mon généraliste qui m'a prescrit une prise de sang et a vu que j'étais diabétique, témoigne une dame d'origine africaine. On m'a toujours dit que c'est une maladie de riche et j'ai eu un choc quand j'ai appris que je l'avais. J'ai tout de suite pensé au pire, à mes enfants. Mais en fait les symptômes commencent quand on est mal soigné. Une infir-

mière m'a appris à faire le test de glycémie. J'ai changé mon alimentation, j'ai perdu du poids et je marche beaucoup plus qu'avant".

Ces témoignages parmi d'autres, l'asbl Question Santé les a recueillis auprès de personnes diabétiques pour illustrer en images et en récit le dossier que le site internet www.mongeneraliste.be a consacré au diabète de type 2. "L'idée est de transmettre, de façon vivante, des vécu différents, explique-t-on à la rédaction du site internet conçu par la Société scientifique de médecine générale (SSMG). Les courtes séquences qui, chacune, répondent à une question précise concernant la maladie, délivrent un message positif : "oui, on peut, chacun à sa manière, gérer la maladie au quotidien". Ces capsules ont aussi l'avantage d'améliorer l'accessibilité de l'information pour les visiteurs maîtrisant



moins bien l'écrit ou malvoyants. Outre des témoignages de patients, des explications médicales et techniques sont apportées en images par un médecin et une infirmière. En tout, près de trente minutes d'images donnent vie aux informations écrites.

La SSMG et Questions Santé ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. La plupart des dossiers théma-

tiques devraient ainsi être enrichis de petites capsules vidéos sur le site.

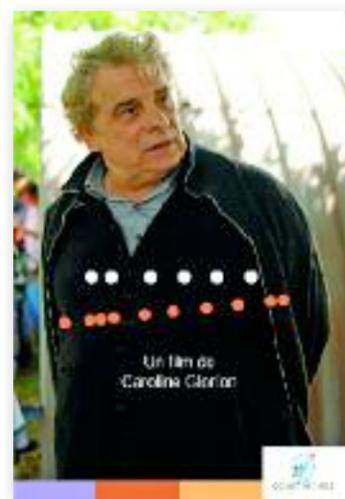
//JD

>> Infos : www.generaliste.be (rubrique nos dossiers).

"Joseph l'insoumis" Un film pour découvrir ATD Quart Monde

On connaît davantage l'Abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs, et Coluche qui lança les restos du cœur que le Père Joseph Wrezinski qui, en 1957, créait ATD Quart Monde. Cette association qui vise à éradiquer l'extrême pauvreté est aujourd'hui présente dans une cinquantaine de pays sur les cinq continents. Une fiction documentaire raconte cette aventure

Le Père Wrezinski n'avait pas seulement pour projet de "distribuer des colis pour les pauvres". L'aide urgente, sans doute indispensable, n'améliore pas la situation des personnes précarisées à long terme. Issu d'une famille d'immigrés pauvres, le Père Wrezinski voulait la fin de l'assistance et de la charité parce que, selon lui, elle n'entraîne pas de vrais changements. Il a choisi une voie plus longue sans doute, mais plus fondamentale, en misant sur la culture et la formation. Il fallait aussi agir "ensemble", avec eux et non pour eux, pour casser ce lien fatal de l'histoire. Il commença donc par construire, dans le camp de logement de Noisy-le-Grand en banlieue parisienne, un jardin d'enfants, une bibliothèque pour les plus grands qu'il encourage à aller à l'école... Ainsi commence ATD (Aide à toute détresse) Quart Monde



La réalisatrice, Caroline Glorion, a fait de cette aventure une fiction documentaire qui met en scène, avec sensibilité, le courage des pauvres du quartier. Son film parle de combats. "Aujourd'hui, dit-elle, le fond absolu des situations d'exclusion, de précarité reste le même qu'il y a cinquante ans. Il ne faut pas remettre tout sur le dos de la crise. La misère des gens est universelle et traverse malheureusement les époques", s'indigne-t-elle. Il fallut convaincre des acteurs comme Jacques Weber et Anouk Grindberg de jouer dans ce film. "Ce sont des rôles casse-gueule qui demandent une intériorité, du respect et de ne pas en faire trop." Quant aux figurants, ce sont des gens abîmés par la vie, étrangers au monde du cinéma, qui ont été choisis. "On ne pouvait pas faire le film sans eux. Nous avons fait un réel travail sur le texte au sein d'ateliers. Une relation est née avec les vrais acteurs."

//CVR

>> Infos : Le film "Joseph l'insoumis" n'existe pas encore en DVD mais ATD Quart Monde peut organiser des séances de projection. Contact : ATD Quart Monde Belgique, av. Victor Jacobs 12 à 1040 Bruxelles - 02/647.99.00 - www.atd-quartmonde.be

Le temps passe... Pas le sida !

Le virus du sida est toujours bel et bien présent en Belgique. On en parle moins mais ce n'est pas pour autant que sa propagation diminue. Par an, on dénombre 1.100 nouveaux cas dans notre pays. Preuve qu'il faut continuer à informer...

La Plateforme prévention sida le répète, comme chaque 1^{er} décembre : le virus du sida continue de progresser en Belgique. Il est donc très important que chacun soit conscient des situations à risques et des moyens de les éviter. Et aussi, que les idées fausses circulant sur les malades soient cassées pour que l'exclusion cesse.

Les rapports sexuels non protégés sont de plus en plus courants. Une enquête sur la santé des jeunes en Communauté française (2008) l'a montré : entre 15 et 22 ans, seulement 6 garçons et 4 filles sur dix avaient utilisé un préservatif lors de leur dernier rapport sexuel. Et le nombre de

non-utilisateurs est plus élevé chez ceux qui ont eu plusieurs rapports, avec plusieurs partenaires. Les situations à risques sont souvent ignorées. Pour beaucoup, si le partenaire à l'air en bonne santé, un rapport sexuel avec celui-ci n'est pas considéré comme risqué. Ces exemples parmi d'autres montrent l'importance de continuer à informer la population.

De plus, une méconnaissance de la maladie et de ses modes de transmission entraîne des discriminations envers les personnes atteintes du virus. Le sida ne se transmet pas en se disant bonjour, en parlant, en utilisant la même toilette... Pourtant, plus de 25 ans après l'apparition de cette maladie, des mauvaises informations continuent à circuler en excluant les séropositifs de la société.

Le 1^{er} décembre est la Journée mondiale de lutte contre le sida. A cette occasion, la Plateforme Prévention Sida diffuse des messages forts sous forme de cartes et d'affiches apposées dans les espaces publics. A l'aide également de 12 fiches détaillées (disponibles sur le site web), elle veut ainsi rappeler les conseils pour éviter la contamination et stopper les fausses idées qui circulent à propos des malades.

//VT

>> Infos : www.preventionsida.org - 02/733.72.99.



> Stop à "Mademoiselle"!

Maintenir la dénomination "Mademoiselle" pour les femmes non-mariées jeunes ou d'un âge plus avancé est vue comme sexiste par certains. En effet, cette différence de statut n'est pas appliquée aux hommes. Une campagne pour supprimer cette appellation spécifique est lancée par les associations Chiennes de garde et Osez le féminisme.

INFOS : WWW.MADAMEOUMADAME.FR

> Métiers homme/femme

Le service public fédéral économie a publié le classement des métiers comptant respectivement le plus de femmes et d'hommes. Pas de grosses surprises : les stéréotypes culturels sont encore bien ancrés dans certains jobs. Les diététiciennes, femmes de ménage à domicile et institutrices maternelles sont presque à 100% féminines. Tandis que les conducteurs de machine de terrassement et de construction, les ouvriers du bâtiment et les bûcherons ou travailleurs forestiers sont quasi à 100% masculins.

INFOS : [HTTP://STATBEL.FGOV.BE](http://STATBEL.FGOV.BE)

> Contrats ACS, PTP, APE...

Etre engagé sous un contrat APE, PTP ou APE..., est-ce un travail comme un autre si on arrive au chômage? Solidarités Nouvelles Bruxelles se penche sur la question dans une publication. L'occupation comme travailleur salarié dans certains types d'emplois répondant à la qualification de "programmes de remise au travail" n'est pas mise exactement sur le même pied d'égalité par la réglementation du chômage qu'une occupation dans un contrat de travail de salarié ordinaire.

"Je travaille comme ACS, PTP, APE... Un travail comme un autre si j'arrive au chômage?" - Prix : 4 EUR. Disponible sur demande au 02/512.71.57

INFOS : WWW.SNBRU.BE

> Cancer



Quand le cancer survient dans l'entourage, la vie est bouleversée. Les questions affluent et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans le dédale des aides possibles. La Fondation contre le Cancer a réuni des points de repère pratiques et informatifs dans un ouvrage : "Quand le cancer survient..." Prix : 5 EUR.

INFOS : 0800/15.801 - WWW.CANCER.BE

> Avenir de la sécurité sociale

Le hors-série de la revue Politique s'intéresse à l'avenir de la sécurité sociale. Même si celle-ci est la cible de nombreuses critiques, ce système ne pérille pas. Au contraire, on lui annonce un bel avenir. Basée sur un principe de solidarité, la sécurité sociale doit tout de même veiller à lutter contre les inégalités, encore présentes.

Le bel avenir de la sécurité sociale ! - Hors-série de la revue Politique - numéro HS17 - octobre 2011 - Prix : 4 EUR

INFOS : 02/538.69.96 - [HTTP://POLITIQUE.EU.ORG](http://POLITIQUE.EU.ORG)

Ecole

La remédiation, dans l'enseignement secondaire, n'est pas seulement le petit coup de pouce nécessaire pour mieux comprendre une matière "loupée". Elle est, plus fondamentalement, un tremplin pour l'égalité des chances. En sondant les enseignants qui la pratiquent et en leur servant de porte-voix, la Fondation Roi Baudouin souhaite tendre la perche à tous : les profs, mais aussi les responsables politiques et... les parents.

Je t'aide, moi non plus

De retour de son école brabançonne, Fabrice (15 ans) affiche sa mine des mauvais jours. Demain, à la sortie des cours, il devra rester une heure de plus à l'école pour potasser ses leçons, sous le regard sévère de l'éducateur. "Tous en remédiation !" s'est exclamé, ce matin, son prof de math, désignant une quinzaine d'élèves chahuteurs et peu motivés. La galère ! Dans son école ardennaise, Nicolas, lui, se réjouit plutôt de l'arrivée du jeudi. C'est le jour où, avec les 500 élèves de son établissement, il participe à des ateliers de "développement" ou de "dépassement". Il y rencontrera notamment son tuteur, de deux ans son aîné, qui l'aidera à mieux comprendre son cours de français où, en ce moment, il patauge. Ces ateliers, il les adore ! Les profs sont plus cool, plus détendus, et Nicolas les découvre sous un autre jour. Chaque jeudi, il a l'impression de se sentir mieux dans son école. Camille, elle, en deuxième année d'une école henryenne, prend son courage à deux mains : alors que toutes ses copines filent en récréation, elle doit rejoindre un petit groupe d'ados en retard dans le cours d'anglais pour cinquante minutes de rattrapage. Dur, ce "cours" en plus ! Mais son "coach" est super : c'est le prof d'anglais de troisième année, qu'elle apprécie. Car elle enseigne autrement que son prof à elle, elle prend le temps, elle ne "lâche" pas tant qu'on n'a pas compris.

Trois exemples, bien différents, de la façon très variée (il y en a des centaines !) dont peut s'exercer aujourd'hui la remédiation en Communauté française. Du moins la remédiation interne à l'école, celle qui, idéalement, devrait s'exercer en toute priorité à l'égard des élèves en difficulté ou en échec scolaire. Depuis cinq à six ans, elle se complète d'une offre privée qui n'a plus grand-chose à voir avec les cours particuliers mis en place par des profs soucieux d'arrondir leurs fins de mois, ni avec les écoles de devoirs et autres initiatives associatives. Aujourd'hui, c'est une véritable offre commerciale structurée qui s'adresse aux élèves en difficulté, dotée d'une force de frappe publicitaire qui n'hésite pas à jouer sur le sentiment de culpabilité des parents ou leur inquiétude face à l'obtention du sacro-saint diplôme. Venue de France, cette vague commerciale, à laquelle des milliers de familles ont déjà recours chez nous, a au moins l'avantage de contribuer à faire sortir du marché noir une activité présumée florissante. Et, théoriquement, à fournir un accompagnement personnalisé et professionnel au jeune menacé par le décrochage.

Privatisation larvée

Mais, dans le secteur de l'enseignement, pas mal d'acteurs s'inquiè-



tent. Déjà mal en point, avec un taux de redoublement et d'échec beaucoup trop élevé (selon les sources, 18 à 34% des élèves quittent l'enseignement secondaire francophone sans diplôme)(1), l'enseignement francophone ne se tire-t-il pas une balle dans le pied en tolérant, voire en encourageant ce type de marché ? Ne déroule-t-il pas le tapis rouge à sa marchandisation ? Ainsi, à ceux qui peuvent s'offrir de tels cours (vendus en moyenne à 30 euros de l'heure – et jusqu'à 50 euros), la porte de la réussite scolaire resterait largement ouverte. Mais à ceux qui, pour une question de revenus, ne pourraient se les offrir, il ne resterait plus que les remédiations organisées par les écoles elles-mêmes ou celles des écoles de devoirs ou des associations. Qui sont souvent précaires et ne comptent pas nécessairement cette remise à niveau parmi leurs missions prioritaires.

Certes, bien qu'absente du Larousse, la "remédiation" figure, depuis une quinzaine d'années, sur toutes les lèvres et dans de nombreux textes légaux de la Communauté française. Elle se veut substitut au redoublement, dont les pédagogues affirment qu'il ne résout rien, strictement rien, au décrochage de l'élève en difficulté, sinon à lui donner une piètre image de lui-même et à le faire douter de ses capacités. Mais, bien que mise en œuvre avec une créativité et un dynamisme époustouflants dans certaines écoles, en recherche constante d'efficacité pour tous leurs élèves, la remédiation se pratique encore trop souvent avec des bouts de ficelle, dans l'insécurité et, trop souvent, avec des arrangements d'horaires un peu branlants. Tel est l'un des constats de la Fondation Roi Baudouin (FRB) qui, pendant plusieurs mois, a favorisé l'échange d'expériences parmi les enseignants issus de 48 écoles francophones secondaires, tous réseaux confondus.

En classe d'abord

Que retenir de ce long travail de piochage et d'inspiration chez ceux qui font l'école – et la remédiation – au quotidien, organisé en collaboration avec le mouvement socio-pédagogique Changement pour l'Égalité (CGÉ)? (2)

• D'abord, et c'est fondamental, que la remédiation, lorsqu'elle se donne les moyens de ses ambitions, heurte de plein fouet la logique de sélection et d'exclusion qui, trop souvent, reste encore pratiquée dans les établissements. "L'École ne tient pas suffisamment compte des changements intervenus dans la société ces dernières années, explique Françoise Pissart, directrice à la FRB. D'abord, sa population est devenue plus multiculturelle. Ensuite, près de 17% des jeunes appartiennent aujourd'hui à des familles vivant sous le seuil de pauvreté. Cette diversité, la "culture scolaire" ne la pas suffisamment intégrée". Or, c'est bien ce public-là qu'il s'agit d'aider en priorité, dans une logique d'égalité des chances et de promotion sociale.

• La remédiation doit-elle être obligatoire ou facultative ? Assurée par l'enseignant de l'élève en difficulté ou par un autre prof, gage d'"air frais", voire par des pairs ? Individuelle ou dispensée à de petits groupes, voire à des classes entières ? La FRB ne tranche pas, par égard aux contingences propres et à l'autonomie pédagogique de chaque établissement. Mais elle avertit : la remédiation est, avant tout, l'affaire du professeur titulaire du cours. Celui-ci doit être suffisamment outillé (et motivé !) pour détecter les difficultés de ses élèves dès leur apparition (dysorthographe, dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, troubles de la concentration, etc.) et – c'est là que le bât blesse souvent – adapter ses méthodes selon une approche pédagogique différenciée. "Il ne sert à rien de refaire la même chose une fois de plus (NDLR : avec l'élève en difficulté)", explique le rapport. Quantité de méthodes pédagogiques ont été mises au point (ges-

tion mentale, PNL, intelligences multiples, aspects ludiques, etc.), mais elles semblent avoir du mal à percoler jusque dans les classes. Cela ne manque pas, en tout cas, de poser la question : l'école fondamentale, censée détecter ces problèmes en amont, est-elle suffisamment outillée, elle aussi, pour mener à bien cette tâche ? On notera, au passage, que le Contrat pour l'École, signé en 2004, avait prévu des mesures pour outiller les enseignants dans ce domaine dit de "réaction immédiate" aux difficultés. Dommage que la FRB, sept ans plus tard, ne se soit pas risquée à évaluer le respect cette disposition...

• Corollaire du constat précédent. Mal conçue, la remédiation peut faire plus de tort que de bien. Eh oui... des études britanniques et françaises ont démontré, il y a quelques années, que les élèves les plus aidés en remédiation étaient ceux qui progressaient le moins ! Pourquoi ? Car, extraits de leur classe le temps de la remédiation, ils étaient stigmatisés. Pendant la ou les séance(s) d'aide, la classe, débarrassée de ses élèves en difficulté, avait avancé plus vite dans le programme, creusant l'écart et rendant le retour en classe d'autant plus brutal. La FRB insiste donc : la coordination entre le professeur de matière et le professeur de remédiation est impérative. En aucun cas, le premier ne peut voir la remédiation comme une manière de refiler la "patate chaude" à son collègue. De là, l'importance d'une institutionnalisation de la remédiation au sein de l'école, garantie par la direction. A elle, par exemple, de confier celle-ci à des enseignants intéressés par ce dispositif et expérimentés (davantage qu'en veillant uniquement à la logique de répartition des heures de cours) et à l'inscrire dans le projet éducatif de l'établissement. Via, par exemple, la nomination d'un coordinateur.

• L'appel est également lancé aux parents. Leur représentation de l'école est parfois dépassée. Ils sont trop nombreux à penser, plus ou moins

explicitement, qu'une bonne école est celle qui "buse", qui "pète", qui exclut les élèves (des autres, de préférence...). Résultat : on en arrive à l'absurdité selon laquelle l'école en recherche et en tâtonnement, qui se bat pour récupérer ses élèves les plus fragiles, finit par être vue comme une école faible ou de mauvaise qualité, alors qu'elle assume au contraire ses missions les plus nobles : la réussite pour le plus grand nombre. Il est vrai que les écoles pêchent parfois par manque de transparence. Et que la complexité des processus de remédiation, voire leur inconstance (faute de moyens et/ou d'organisation et/ou de motivation) n'est pas faite pour inciter les parents à s'adresser au corps enseignant et a parfois tendance à les précipiter dans les bras du secteur privé.

• Enfin, un peu inhabituellement, ce n'est pas l'augmentation des moyens consentis à l'école que les professeurs rassemblés par la FRB réclament... Mais bien une certaine stabilité dans les aides allouées, vu la propension des ministres à détricoter (puis retricoter) l'œuvre de leur prédécesseur. Pourtant, en filigranes des observations de ces profs remédiateurs, on sent la trace, parfois la marque plus explicite, de revendications qui dépassent – et de loin – la stricte organisation de la remédiation ou les "mesures" internes aux écoles. Deux exemples : le passage au master (cinq ans d'études) pour tous les régents, à l'instar de très nombreux pays d'Europe, et l'adoption d'un "tronc commun" de formation pour tous les enfants jusque 14, voire 16 ans. Ce qui, là aussi, de l'avis de nombreux pédagogues intéressés par les succès étranges, garantit un taux de réussite bien plus élevé que chez nous. Tout un programme.

// PH. LAMOTTE

(1) Le redoublement coûterait 6 % du budget de l'enseignement francophone, soit 335 millions d'euros par an.

(2) Le rapport est disponible à la Fondation Roi Baudouin. www.kbs-frb.be ou 070/23.37.28.

LES NOUVELLES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES PERCOLENT TROP LENTEMENT DANS LES ÉCOLES

TROP SOUVENT, LA REMÉDIATION DOIT SE FAIRE AVEC DES BOUTS DE FICELLES.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
2. Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.
Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 18/11 pour l'édition du 1/12 ; le vendredi 2/12 pour l'édition du 15/12.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto/camping

AV: cse. chgmt. voiture, 4 pneus hiver Uniroyal montés/jantes à 4 trous, 195/65R 15T pr. Renault Mégane type 2, ét. neuf, roulés 2 mois, 355 EUR. 010-81.29.21. (A46841)
AV: vélo élec. Italwin, prestige lux., état neuf, vendu 1/2 prix, 650 EUR. 0473-23.11.36 - 071-17.46.57. (A46836)
AV: carav. Tabert, Comtesse 1997, 5,4m + auvent Isabella + avancée, ét. impecc. 5.300 EUR. 0475-67.89.09 - 02-673.43.76. (C46824)

Divers

AV: mach. à coudre Necchi 1963, tb. état, 50 EUR, fauteuil relax Helve bois brun et tissu, 475 EUR. 081-40.15.98. (D46856)
AV: piano queue (Crapaud) Petrof 1965, tb. état. 04-360.88.17. (D46846)
AV: appareil auditif Widex Senso Intra-auriculaire CX+, état neuf: 2.150 EUR, vend: 600 EUR. 0498-39.89.96. (D46791)
AV: mach. à coudre et à broder Brother 5 cadres 700 EUR. 064-33.51.85. (D46782)
Achète par années complètes non reliées, journaux Spirou avant 1983 et journaux Tintin édition belge avant 1959. 02-646.43.53 (+répondeur). (D46853)
Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xème, etc... j'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.47.16 - 0486-90.70.27. (D45553)

Offres d'emploi

"LA PETITE PLANTE" ASBL, SERVICE RÉSIDENTIEL POUR PERSONNES POLYHANDICAPÉES ADULTES RECHERCHE (H/F):
> un infirmier
pour un remplacement de quatre mois (de mi-mars à mi-juillet), dans la région de Virton - contrat salariable de 20h/sem. - logement possible sur place.
Renseignements: 063/67.74.48 de 9h à 17h.

SOLIVAL WALLONIE - BRUXELLES ENGAGE POUR Verviers-EUPEN (H/F):
> un ergothérapeute
conseiller en aides techniques et aménagement du domicile - CDD d'un an (possibilité de prolongation) - mi-temps.
Plus de détails sur www.mcjobs.be
Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation avant le 28 novembre via www.mcjobs.be ou grh.verniers@mc.be ou Mutualité chrétienne de Verviers-Eupen, Service GRH, rue Laoureux 25-29 - 4800 verriers.

SOLIVAL (SA M.LAMBERT), BANDAGISTERIE, MATÉRIEL D'AIDE ET DE SOINS, ENGAGE (H/F):
> un paramédical
(ergothérapeute, kinésithérapeute, infirmier), pour ses magasins de Liège et Eupen - CDI - temps plein.
Plus de détails sur www.mcjobs.be
Envoyez votre candidature dûment motivée avec CV avant le 30 novembre à Vincent London, Solival, route du Condroz 475 - 4031 Angleur.

ACCUEIL & SOLIDARITÉ ASBL, SITE CLAIR SÉJOUR NAMUR ENGAGE (H/F):
> un infirmier chef de service
gradué ou breveté - CDI - temps plein - engagement immédiat.
> un infirmier social
CDI - temps plein - engagement immédiat.
Renseignements: 081/74.90.01.
Envoyez vos candidatures avec CV pour le 31 décembre au plus tard à Isabelle Lona, Directrice, uniquement par mail isabelle.lona@clairsejour.be

AV: cse. décès, relax Villa à commande électrique, achat fin mars 2011, en garantie, ch. à coucher année 50 en chêne massif. 069-68.90.90. (D46850)
Urgent, cherche des culottes plastique pour adultes incontinents et autres. 0472-40.32.92. (D46828)
Cherche orthèses de jambe, type gouttière, Free Walk ou autres. 0498-40.40.85. (D46847)
Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80 ou 0497-28.48.16. (D46624)
AV: veste astrakan noir, col vision brun, T44-46, 95 EUR. 082-74.41.92. (D46845)
Tintin, Jo et Zette, Petit XXe., dessins Hergé, vos bd ont une grde. val., faites-les expertiser gratuitement par tél ou à domicile. Thibaut Van Houte - bdcomics2@hotmail.com - 0475-69.75.38 (D46479)
AV: BD édit. de 50 à 75, Tintin, Bob Morane, Dan Cooper, Natacha, Buck Danny, Jerry Spring... aussi une centaine de L.P. jazz et K7 inédites. 065-62.14.13 - 0495-65.54.80. (D46842)
AV: faut. monte escal. élect. Thyssenkrupp Monolift, 2007, rail 4,15m, ét. impecc., 2000€, sàm chêne Louis XV 200€, salon tissu: divan+fauteuil+relax, 100€, 6 chaises 120€. 0499-18.73.36. (D46819)
AV: scooter méd. élec., excell. ét., charg. et panier incl, mod. récent, marq. connue, 1250€, livr. à dom. poss., faut. roul. manuel, léger, pliable: 199€, déamb./rollator 99€. 0494-18.65.00. (D46611)
AV: excell. et beau matelas ht de gamme, ét. neuf, 120x200, 1 face hiver cashmere, 1 face été coton, sur ressorts ensachés 5 zones, fermé moyenne, 395 EUR. 02-332.23.42 ap 15h. (D46833)

AIDE ET SOINS À DOMICILE EN BRABANT WALLON ENGAGE (H/F):
> des infirmiers gradués ou brevetés
pour les centres de Nivelles-Ottignies-Joazeux-Wavre-Nivelles - entrée immédiate.
Offrons: contrats divers, de préférence à temps partiel - voiture de service - chèques repas - GSM - téléphone fax - barème hospitalier et sur-salaire pour horaire inconfortable - assurance groupe et assurance accident vie privée - formation continue.
Envoyez vos candidatures à ASD Brabant Wallon, chée. de Namur 52 c - 1400 Nivelles - nadine.vanhecke@fasd.be

OPTIVAL SCRL, OPTIQUE - LENTILLES DE CONTACT, ENGAGE (H/F):
> des opticiens optométristes
pour Huy et Liège - CDI - temps plein.
Plus de détails sur www.mcjobs.be
Envoyez votre candidature dûment motivée avec CV avant le 30 novembre à Dany Renoy, Optival scrl, av. des Ardenes 1/03 - 4500 Huy - dany.renoy@optival.be

LE CHU MONT-GODINNE RECRUTE (H/F):
> un ergothérapeute
dans le cadre du programme de soins pour le patient gériatrique - contrat de remplacement d'un an - temps plein.
Plus de détails sur www.chumontgodinne.be
Envoyez une lettre de motivation avec CV avant le 30 novembre à recrutement-montgodinne@uclouvain.be ou CHU Mont-Godinne, Thierry Godet, Directeur des R.H., av. Dr G. Thérèse 1 - 5530 Yvoir.

ACCUEIL & SOLIDARITÉ ASBL, LES CENTRES D'ACCUEIL DE BOUGES RECHERCHE (H/F):
> un technicien
pour le service d'entretien du bâtiment dans le cadre d'un premier emploi.
Envoyez votre candidature par mail à h.amand@c-a-b.be

AV: garde-rob. Louis XIV + 2 sommiers Auping 90cm, tête et pieds relevables, appar. photo Nikkor-mat FT2, obj. Nikon 50F 1,4. (D46829)

Emploi
Cherche femme au pair, logée, nourrie, 150€/sem. pour s'occuper de 2 pers. âgées, rég. Paliseul, congé 2j/sem., av. scooter électr. neuf, 1.200€. 0485-94.70.01. (E46854)
Cherche ouvrier carreleur spécialisé, à la retraite, pour petit travail délicat de réparation de carrelage. 068-33.80.28. (E46832)

Immobilier
AV: Esp., 20km sud Gêrone, 18km de la mer, agr. villa mbée. 1992, 3ch./7p., 2sdb.+2wc., cuis.ég., gar., jard. arb. 1700m2, pisc., end. calme, 265.000€. 0472-47.88.27 - jean-chri@skynet.be (I46756)
AV: appart. 1ch., 2 terr., St-Ghislain, maison de maître 8p., rez. 6ch., 2sdb., 2wc., 2gar, 20a, Quaregnon. 0479-57.67.73. (I46834)

Location
Etalle, appart. 90m2, rdch., 2ch., cuis. équip., tt. conf., 3km de la E411, loyer: 625 EUR/mois, libre. 063-45.62.15. (L46685)
Infirmière à domicile 50a, souh. habiter partie de maison chez pers. âgée et/ou handicap., petit loyer, contre présence chaleureuse, aide et soins, env. 1 ou 2a, Namur et env. 0473-17.86.24. (L46814)
Knokke, Bevrijdinglaan 3, appart. 1er ét., non meublé, 2ch., rénov., 700 EUR, pas de chgs. 069-86.63.35 - 0498-30.30.73. (L46857)

Mobilier
AV: fauteuil Louis XV, 90 EUR, estampes japonaises: les 6 pour 850 EUR. 02-345.53.10 ou 0475-66.27.26. (M46838)
AV: cse. décès, fauteuil relax électrique en cuir, tr. bon état, 400 EUR. 02-332.20.77. (M46827)
AV: sàm couc. hêtre clair avec 1 table, 6 chaises, 1 dressoir et une vitrine, mble. tv mod., bureau pc, tabl. cuis. + 4 chaises, tabl.de nuit, phot/dem. 0474-64.31.81 ou danieldestry@yahoo.fr (M46808)
3 biblio, 2,40x0,90x0,40 de prof., bois Wengé, type slots, en partie basse 3 armoires amovibles 0,8x0,8x0,40 modulables 2.500€, style desing epais. parois 60mm. 069-34.60.04 - 0472-37.27.35. (M46826)

Villégiature (Belgique)
La Panne, face à la mer, appt., 2ch., tt. conf., très lum., gar., au centre de la digue, près des comm., àl. àp. 27 août. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V46574)

La Panne, appart. vue mer, centre, 2ch., 2 salles d'eau, 2 terr., cuis. sup. ég., pas d'animaux, gar., vélos, prox. comm., ttes. périodes. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V46770)
Détente en Ardenne/Bohan, ch. d'hôtes, 80 EUR, 2nuits + déj., 2p., loue gîte 8p. 061-41.40.17 - <http://lattergaherisson.skyrock.com> (V45612)
Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 12 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - <http://logerskynetblogs.be> (V45658)
Westende, digue, appt., 3ch., 7p., conf., spac., sup. vue, w-e-rem.-mois, poss. gar. 069-54.77.89 - 0478-55.40.87. (V45784)
Lacs de l'Eau-d'Heure, mais. de vac. à la campagne, jusqu'à 7p., véranda, liv., 2 salons, cuis.ég., f.o., 3ch., gde. sdb., tr. grd. jard., vue magnif., idéal repos et rando. 0477-79.67.71. (V46662)
Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rural de rêve, 3 épis, juvs. 9p., 3ch., 2sdb., cuis. sup. ég., f.o., idéal rando, vélo, sp. nautiq., équit., pétanq./place. 0477-79.67.71 - www.giteletilleul.be (V46660)
Middelkerke, spacieux, lux. studio, 4p., digue, sup. vue mer/dunes, tt.conf., cuis. sup. ég., 6è ét., asc., tv, libre ttes périodes. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V46822)
Anniversaire en famille, we., mid-week, séj. de détente, fêtes fin d'année à Poupehan s/Sem., 2 appt. gr.conf., 2-17p., pisc. couv. chffée. tte. l'année. www.cloudumousty.be - 061-25.66.00. (V46787)
Ardenne, Alle, magnif. appart. avec jard., 2p. + 2 enfts, we, sem, mois, ou pour 2 pensionnés à l'année. 061-50.13.72. (V46488)
Westende-digue, appart. 1ch., complexe luxueux, piscine, garage, w-e, jour, sem., qz. 069-21.28.45 - 0496-91.36.01. (V46852)
Westende, àl., très beau studio mod., coin digue, vue mer, 2è ét., 4p., 1ch. sép., tv, tt. conf., asc., libre du 30/12 à 8/01, carnaval & svts. 0478-72.07.05 - 071-34.26.67. (V46802)
Blanckenberge digue appt. 2ch., tt. conf., 3è ét. 0476-77.88.29 ou 0034-696.95.6798. (V46849)
Westende-Bains, studio, sup. conf., à p. soign., sup. vue mer, 7è ét., asc., terr., spac., lumineux, mignon, libre: Noël, Nouv.-an ou autres. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V46835)
Westende centre, coin digue, raviss. appt., réservez déjà pour fêtes et 2012, sem. ou plus, tt. conf., facilit. accès handic., pt. animal bienvenu. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (V46855)
Middelkerke, appt., face mer, 4p., 1ch., grd. liv., cuis. ég., tt. conf., terr., 4è ét., facilité park., àl. Noël du 26/12 à 17h au 31/12 à 16h. 060-21.22.79 - 0473-42.48.27. (V46837)
La Panne, appart. rdc., digue, vue/mer, 2ch., animaux admis, situation centrale, tt. conf., calme, agréable, ttes. périodes. 082-67.98.71 - 0474-23.79.32. (V46823)
La Panne, appt., àl., face mer, 6/8 p., 2ch., spacieux, lumineux, près du centre. 0479-32.75.55. (V46729)
La Panne, face mer, appt. 2ch., tt. conf., très lum. + gar., au centre de la digue et près des commerces. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - 0475-46.60.23. (V46818)
Rég. Bar. de Fraiture, Houffalize, gîte 9p., 4ch., tv, cuis.ég., sdb., ch. centr., jard. clôt., chiens admis, w-e, sem., mi-week - robertmadelonne@yahoo.fr ou 0498-78.51.88. (V46648)
Koksye, St-Idesb., part. loue villa, tt. conf., au calme, 4ch., sdb., douche sép., jard., w-e, sem., Noël, carnava., juill., août. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V46825)
Durbuy, Bohon 12, pr vac. ou à l'ann., appt. étage de mais., 100m2, entr. indép. ext. 2, parterre, cuis.ég., sal., liv., sdb., buand., nuit, bbq, park., 2ch., plein soleil. 0495-49.57.76. (V46848)
La Panne Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., gar., 2 bains, libre vac. Noël + fin année + w-e. et svts. 0472-26.54.48. (V46839)
La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, asc., tv, terr., àp. 170 EUR/sem. 0477-82.37.13. (V46840)

Westende, tb. studio, 4è ét., coin digue, tb. vue s/mer, 4p., ent. rénov., 1ch. séparée, tt. conf., centre comm., tv, asc., we, sem., qz., mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V46843)
Rochefort, 2 gîtes à la ferme, 3 épis, 6p., 3ch. et 16p., 6ch., tt. conf. - www.lafermejergeay.be - 084-21.12.64 (V46789)

Villégiature (France)
Roquebrune, Cap-Martin, appart. à 60m mer, 2ch., pk., liv., m.l., terr., 1e.qz. nov., 2e.qz. janv.-févr., 1e.qz. mars. 0478-25.86.19. (V46743)
Menton, Côte d'Azur, bord de mer, studio, appt., 2/3p., tt. conf. 068-28.25.75 après 19h & w-e. (V46831)
Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv., terr., sup. équip., gar., rdc., repos garanti. 0478-27.49.77. (V46784)
Ski, Savoie (Les Arcs) Vallandry, alt.1650m, appart. impecc., 5 p., liv., tv, balcon sud, pied pistes. 0497-44.07.54. (V46771)
Ardèche Sud, Graspierres (pr.entr.des Gorges), mais.ég., 3/5 ou 6/8p., agrém. 2*, pisc., tennis... sem: 540/790€/juil/août, 350/400€ juin/sept. 0033-475.89.90.61 - 0033-674.67.73.37. (V46810)
Ski, pied pistes, bel appart., rég. Morzine Avoriaz, portes du soleil. 0475-56.59.20. (V46762)
Prov., ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-pied, tt.conf., 4/5p., clim., pt. jard.clôt., terr., pk.priv., prix int. degrés h-s, loc. tte l'année. 067-33.90.35 - web:amivac.com/site4203. (V46794)
Flaine, ski, appart. 5p, 28m2, sud, ch. séparée, 250 km pistes, 80 remontées, cuis. équip. neuve. 0494-40.19.91. (V46741)
Roquebrune, Cap-Martin, Menton, àl. ttes périodes, studio tt. conf., S.O. grde. terr., belle vue montagne, bord de mer, tv, m.o., photos disp. 085-84.14.30. (V46830)
Eté 2012, Provence-Verdon, Lac de Ste-Croix, villas privées et gîtes avec piscines - 0033-682.40.88.78. - www.immodere.com/varcamdobb.php (V46820)
Les 2 Alpes, appart. 4 à 6p., bien exposé, tt. conf., prix inter., alt. 1650-3600 - 0498-29.44.19. - www.location-2alpes.com (V46635)
Les 2 Alpes, appt. 6p., tt. conf., pl. sud, grde. terr., centre station, pieds des pistes. 063-21.85.77 - 0497-44.95.45 - <http://les2alpes.chez.com> (V46844)
Côte d'Azur, villa 6 p., gr.conf., cuis.ég., grde. terr. plein sud avec 47m privé de bord de mer, 1000 EUR/qz., été 2.000 EUR/qz. 081-65.50.11. (V46257)
Méd. Barcarès, appart. 2ch., face mer, terr., l-v, tv, dvd, vélos, park. priv., Pâques et mois svts., photos/dem. 061-26.61.20 - 0479-56.04.93. (V46851)

Villégiature (Autres pays)
Unique ! Suisse Valais, Ovronnaz, prix tr.doux/sem. ttc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm. terr. sud, vue sup., ski prox.pist., 3 pisc. therm. chaudes, doc+photos. 02-653.35.25. (V45572)
Loc. hiver, Suisse, Hte. Nendaz, chalet ent. rénov., 6p., 3ch., cuis.ég., grd. conf., vue imprenable, grd. domaine skiable s/4 vallées, pas animaux. 063-57.83.39 - 0475-51.88.17. (V46704)
Suisse Valais, beaux appt. 6p., grd. confort, cuis.ég., vue imprenable, grde. terr. plein sud, alt. 1400m, 800 EUR/qz. 081-65.50.11. (V46258)
Esp., Costa Brava, villa 4ch., 3 sdb., jard., plage access. à pied, piano, juill.: 2.000€/qz. 02-633.15.27 - photos: <http://leondoyen.skyblog.com> - 0476-78.91.48 (V46795)
Costa Blanca, Albir, Benid., prox. mer, appt. 2ch. + 2 sdb., liv., terr., cuis., tv, tél., asc., gar., vélos, calme. 0478-27.49.77. (V46785)
Almunecar + Benidorm, appart. vue mer, 1ch., tv, sdb, l-v, liv., terr. sud, m-o., 399€/m. +chgs, 07-08/2012: 899€/m., 650€/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V46821)

// Intersoc-Family //

Vacances d'hiver à Zinal

Séjour gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans !

Du 11 au 18 février ou du 25 février au 3 mars 2012, profitez des promotions proposées pour notre hôtel "Les Diablons" situé à Zinal, village au charme tranquille perché à l'extrémité du Val d'Anniviers en Suisse.

L'hôtel Intersoc, aux chambres entièrement rénovées, dispose d'une excellente infrastructure d'accueil pour les enfants : pouponnières, salles d'animations équipées, monitrices expérimentées,...

Le domaine skiable s'étend entre 1.670 et 2895 m. Téléphérique à 250 m de l'hôtel, 2 télésièges et 6 remontées-pentes. Leçons de ski par des moniteurs belges pour les enfants âgés de 3 ans et plus, et par des moniteurs suisses pour les adultes.

Prix pension complète, adulte : 637 EUR – Gratuit pour les 0 à 6 ans.
Prix leçons de ski et matériel : 79 EUR
Forfait remontées mécaniques : 91 EUR à partir de 6 ans – gratuit jusqu'à 5 ans.
Possibilité de voyager en train.

>> Plus d'infos au service clientèle : 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou sur www.intersoc.be

LI05654

Santé bucco-dentaire

Ouvre la bouche, je te dirai qui tu es

Pour la première fois, une enquête sur la santé bucco-dentaire de la population belge a été menée à grande échelle. Si les résultats sont globalement satisfaisants, notamment en termes de caries dentaires chez les jeunes, ils cachent de grandes disparités.

Avoir des dents saines, c'est important, non seulement pour pouvoir manger et parler, mais également pour l'estime de soi, la qualité de vie et la santé générale. Les aspects esthétiques et sociaux ne sont, en effet, pas négligeables. Et les problèmes de santé buccale sont souvent associés à d'autres troubles de la santé. Des recherches récentes ont montré un lien entre des problèmes dentaires et des affections comme l'arthrite, les maladies cardio-vasculaires, le diabète, l'emphysème pulmonaire, l'hépatite C, l'obésité et les accidents vasculaires. A l'inverse, les affections générales ou leur traitement peuvent avoir des répercussions dans la bouche.

Le traitement des affections bucco-dentaires représente un coût important tant pour le patient que pour la collectivité. Or, la plupart d'entre elles (caries, inflammation des gencives, déchaussement de dents...) peuvent, en grande partie, être prévenues par une bonne hygiène bucco-dentaire, des comportements alimentaires adéquats et un suivi régulier chez le dentiste. D'où l'importance de contrôler attentivement cet aspect de la santé publique.

Dès lors, l'INAMI a décidé de mener une enquête à grande échelle pour avoir une vue d'ensemble à la fois sur l'état de santé bucco-dentaire de la population, les comportements en la matière, l'incidence sur la qualité de vie et la consommation de soins médicaux (voir "Des données croisées", pour en savoir plus sur les modalités de l'enquête). L'objectif du "système d'enregistrement et de surveillance de la santé bucco-dentaire de la population belge" est d'aider à la prise de décisions politiques dans l'organisation des soins dentaires.

Un état de santé en dents de scie

Fruits d'une politique active de prévention et d'information, les constats, en termes de caries, sont très encourageants chez les plus jeunes : 56% des enfants de 12 ans sont exempts de caries, alors qu'ils étaient seulement 17% dans les an-

nées 80. "Avec plus de la moitié d'enfants de 12 ans indemnes de caries et un indice de dent cariée, absente et obturée (indice CAO) de 0,9 à cet âge (qui avoisinait 3,24 dans les années 80), nous nous situons en très bonne position aux côtés des pays nordiques ou des Pays-Bas", observe le Professeur Jacques Vanobbergen, de l'Université de Gand, un des co-auteurs de la recherche. Cependant, le pourcentage de personnes ayant une denture intacte diminue avec l'âge. Et l'on constate, pour ce qui concerne les caries non soignées, des disparités frappantes selon le niveau d'instruction".

Les autres indicateurs sont moins réjouissants : seulement un tiers des personnes interrogées ont des gencives saines. Plus d'un quart présentent une légère forme de gingivite (inflammation de la gencive) et plus de 18% sont atteintes d'une gingivite grave. L'usure des dents, qui augmente avec l'âge, a été enregistrée chez plus d'un tiers des personnes examinées (surtout chez les hommes). Et 15,5% n'ont plus leurs dents (1). Ce pourcentage augmente chez les personnes handicapées (19%) et chez les plus de 65 ans (33,4%). Les personnes peu diplômées ont un risque accru d'être édentées et sont aussi plus nombreuses à porter une prothèse amovible complète ou partielle. Mais toutes les personnes édentées ne portent pas une prothèse, loin s'en faut.

Comportements et habitudes

Se brosser les dents deux fois par jour : la moitié des personnes interrogées disent appliquer cette recommandation, 40,4% affirmant pratiquer le brossage une fois par jour. Près de 10% avouent ne jamais se brosser les dents ou seulement de temps en temps. Les hommes se brossent moins souvent les dents que les femmes, et les personnes âgées moins souvent que les jeunes. Par ailleurs, près de 40% disent utiliser un fil dentaire ou des brossettes inter-dentaires. "Ces résultats sont certainement surévalués", commente le Professeur Vanobbergen. Une partie des gens répondent en fonction d'un comportement idéal qu'ils ne pratiquent pas nécessairement. Mais,



Les enfants d'aujourd'hui ont nettement moins de caries que leurs parents.

a contrario, beaucoup aussi (16% des répondants) prétendent ne jamais avoir reçu de conseils. Il est vraiment important de promouvoir un changement d'attitude". A cet égard, l'enquête montre que le dentiste représente la source d'information principale, loin devant les médias et même, loin devant l'école (2). Des résultats qui ne manquent pas d'interpeller quant à la politique de prévention et de sensibilisation menée en milieu scolaire.

Adopter une bonne hygiène bucco-dentaire, c'est indispensable. Mais l'on sait combien les habitudes alimentaires ont un impact élevé sur les dents. Sont ainsi néfastes : une trop faible consommation de produits laitiers ou à base de calcium, une consommation importante de sodas, jus de fruits et aliments sucrés, l'ingestion de biscuits, pâtisseries, bonbons, chips et autres produits salés ou sucrés entre les repas, une consommation fréquente d'alcool, etc. L'étude a permis de conclure que trois personnes sur quatre ont des habitudes alimentaires mauvaises pour les dents. "Même en compensant par un brossage des dents, les risques de caries et d'érosion dentaire sont fortement accrus si l'on grignote tout au long de la journée et si l'on adopte de mauvaises habitudes alimentaires", met en garde le Professeur Vanobbergen qui pointe aussi le tabagisme comme facteur aggravant.

Du reste, plus de 40% des personnes interrogées se plaignent d'au moins un problème. Le plus courant est le saignement des gencives. Le mal de dents et une douleur au niveau de la bouche ou du visage sont fréquemment cités.

De là à consulter le dentiste, il n'y a qu'un pas que beaucoup de personnes hésitent à franchir. Les données relatives aux soins dentaires attestés pour les personnes interrogées montrent qu'à peine plus d'une personne sur deux consulte régulièrement le dentiste. Les femmes y vont plus souvent que les hommes, et les contacts réguliers sont plus fréquents chez les 12-14 ans, probablement en raison d'un traitement orthodontique. "Seulement 25% des enfants de 5 à 7 ans et 32% des plus de 74 ans consultent régulièrement le

dentiste", regrette le Professeur de l'Université de Gand qui plaide pour une meilleure information des parents sur la gratuité des soins dentaires préventifs jusqu'à l'âge de 18 ans. Il recommande également un relèvement de l'âge fixé pour le remboursement de l'examen buccal annuel afin d'inciter les plus âgés à faire contrôler régulièrement leurs dents et leur éviter de devoir y recourir en urgence (3).

Pourquoi le dentiste est-il si peu régulièrement consulté ? Près d'une personne sur deux dit ne pas avoir de raison valable. Le fait de ne pas avoir mal aux dents, le manque de temps (surtout chez les 15-45 ans) et la peur (surtout chez les femmes) sont les motifs les plus souvent invoqués. Quant aux motifs d'ordre financier, ils ne sont cités que pour 11% des personnes. Un résultat assez surprenant car les chercheurs s'attendaient à ce que le coût des soins dentaires soit davantage signalé comme un obstacle majeur à leur accessibilité. Mais sans doute l'approfondissement de cette question par la pratique d'interviews aurait-il permis d'affiner les résultats...

Des défis pour le futur

Comme l'a mis en évidence le Professeur français Denis Bourgeois, chef de projet du "European Global Health Indicators Project", le combat contre la carie, mené depuis les années 70 sous l'impulsion de la politique de surveillance de l'OMS, a largement porté ses fruits. Si en 1964, à 12 ans, les Européens avaient en moyenne 12 caries et 40 faces cariées, en 2006, ils n'ont plus qu'1,7 carie et 2 faces cariées. C'est surtout à l'utilisation du dentifrice fluoré, développée à partir des années 80, et aux politiques de prévention et de sensibilisation, que l'on doit cette formidable amélioration.

Si cette situation laisse présager de bonnes perspectives de santé bucco-dentaire pour les jeunes générations,

il ne faut pas se réjouir trop vite et baisser la vigilance : de nombreux enfants et adolescents, essentiellement dans les milieux défavorisés, ont encore beaucoup de caries et l'on ne constate pas d'amélioration ces dix dernières années. Tout est d'ailleurs toujours à recommencer avec les générations naissantes, et la politique de prévention doit plus que jamais être renforcée. A l'instar de ce qui se pratique au Québec ou en Suisse, un nouveau métier doit être mis en place, celui d'hygiéniste dentaire, chargé de la prévention des maladies des dents et des gencives. Son rôle : apprendre aux jeunes et moins jeunes les soins d'hygiène nécessaires, et effectuer minutieusement les nettoyages, polissages et détartrages pour éliminer la plaque et les dépôts de tartre à l'origine des caries et des maladies gingivales.

Autre raison de ne pas se réjouir trop vite : à l'autre extrémité de la pyramide des âges, la santé parodontale est loin d'être bonne (4). Elle implique des soins curatifs importants qui ne feront que croître dans les prochaines années, en raison du vieillissement de la population. Un meilleur financement des traitements parodontaux est donc certainement nécessaire.

On le voit à l'analyse de ces chiffres : la surveillance de la santé bucco-dentaire trouve tout son sens et toute sa légitimité. Elle doit être une aide à la décision politique. Mais les indicateurs sont très réactifs et il importe donc que l'enquête qui vient d'être menée soit reproduite régulièrement à l'avenir.

//JOËLLE DELVAUX

>> Le rapport du projet "Système d'enregistrement et de surveillance de la santé bucco-dentaire de la population belge 2008-2010" est téléchargeable sur www.inami.be (rubrique Voulez-vous en savoir plus? > Etudes et recherches).

Des données croisées

L'enquête, représentative de la population, a été menée auprès de 1.330 ménages, soit 3.057 personnes (de plus de cinq ans) sous l'égide de la Cellule inter-universitaire d'épidémiologie. Les résultats ont été collectés entre septembre 2009 et novembre 2010 par des dentistes-enquêteurs qui se sont rendus au domicile des ménages ayant accepté de participer à cette étude.

Quatre personnes au maximum par ménage ont subi un examen buccal et rempli un questionnaire abordant les comportements liés à la santé bucco-dentaire et la qualité de vie. Les informations récoltées ont été croisées avec les données de consommation de soins bucco-dentaires, fournies par les mutualités. Un puzzle qui n'a pas été facile à reconstituer mais dont les résultats sont très intéressants.

(1) Il s'agit ici de la perte des dents définitives et non des dents de lait.

(2) En Wallonie, l'école est mentionnée beaucoup moins souvent comme source de conseils qu'en Flandre.

(3) Un examen buccal annuel est remboursé pour les adultes jusqu'à l'âge de 65 ans.

(4) Les maladies parodontales sont des infections bactériennes qui affectent et détruisent les tissus qui entourent et supportent les dents (le parodonte). Ces pathologies sont appelées gingivites si elles concernent uniquement la gencive et parodontites si les tissus sous-jacents - en particulier l'os alvéolaire - sont atteints.

Théâtre

Qu'il est doux de ne rien faire...

"Le travail, c'est la santé" nous répète-t-on souvent. Mais "ne rien faire, c'est la conserver", ajoutent certains. Dominique Rongvaux, comédien belge, s'est intéressé à cet adage dans son spectacle "L'éloge de l'oisiveté".



© Anik Rubinger

Passer sa vie à travailler, à "se tuer" à la tâche... est-ce bien raisonnable? Dominique Rongvaux, comédien et créateur de cette pièce, s'amuse à faire réfléchir son public sur la valeur du travail et la place qu'on lui accorde dans nos vies. Avec humour, il reprend des extraits de "L'éloge de l'oisiveté" écrit par le philosophe-mathématicien, Bertrand Russell. En 1932, celui-ci se penchait sur le travail et s'interrogeait sur la répartition des richesses. Selon lui, si celle-ci était plus équitable, le travail serait moins pénible et le temps pour les loisirs serait plus conséquent pour tous. C'est à partir de ces constatations que Dominique Rongvaux développe ses idées humoristiques.

(parfois, ardu) de l'ouvrage de Bertrand Russell, mais aussi d'autres penseurs qui se sont penchés sur l'art de ne rien faire. On rigole, on se moque... de nous-mêmes et de notre société. Parce que, finalement, nous sommes presque tous pris dans cette spirale du travail et d'une course à l'argent sans fin. "Les méthodes de production moderne nous ont donné la possibilité, à tous, de vivre dans le bien-être et la sérénité. Nous avons choisi, à la place, le surmenage pour les uns et la misère pour les autres. En cela, nous nous sommes montrés bien bêtes! Mais il

n'y a pas de raison de persévérer dans notre bêtise indéfiniment." Dominique Rongvaux fait partie de ceux qui ont réfléchi et ont donné à leur vie une autre destinée que celle prévue au départ : après un début de carrière en management, il lâche tout pour se tourner vers sa passion : la scène. Et son pari osé est réussi! Les spectateurs se délecteront de ce petit bijou de la scène belge. //VT

>> **L'éloge de l'oisiveté** - de et avec Dominique Rongvaux - mise en scène par Véronique Dumont - Jusqu'au 10 décembre au Théâtre des Martyrs, place des Martyrs 22 à 1000 Bruxelles - Prix: 16,50 EUR.

Ce "seul en scène" est réussi. Le comédien parvient à captiver son public. Avec des clins d'œil et une spontanéité incroyable, il lit des extraits

Vogue le pianiste

Novecento, pianiste de génie, est né au début du XX^{ème} siècle sur un paquebot. Sa vie sera musique et océan. Adapté pour le cinéma, le destin peu commun de Novecento est à l'origine un monologue théâtral. Deux jeunes artistes - en tournée actuellement - en font une véritable plongée sur le navire.

Abandonné par des parents pauvres immigrants d'Europe vers l'Amérique - et ses promesses de vie meilleure, Novecento ne quittera pas le Virginian. Adopté par l'équipage, il grandit dans un microcosme qui voit passer à son bord un monde bigarré où toutes les classes sociales et toutes les nationalités se côtoient. De traversée en traversée, Novecento joue pour les rupins de la salle de bal, pour les machinistes, pour les émigrants serrés tous ensemble dans les cales. Sa musique - swing, jazz, ragtime - accompagne les flots, même quand la tempête gronde. Surtout quand elle gronde! Alors les 88 touches du piano lui donnent une impression d'infini.



© Jérôme Lecomte

Sur scène, à deux, ils ne font qu'un pour conter l'histoire de Danny Boodman T.D Lemon Novecento : le comédien Emmanuel De Candido et, au piano, Pierre Solot. Ils nous emportent littéralement, frénétiquement sur les flots. Avec eux, on tangué, on touche du regard l'océan, effleurant les terres lointaines, les oreilles emplies de sons et de mots. //CD

>> **Novecento Pianiste** - avec Emmanuel De Candido et Pierre Solot - d'après le texte original d'Alessandro Baricco - adaptation et mise en scène : collectif Blauw
Quelques dates : le 28 novembre à 20h30 au Théâtre Les Riches Claires à Bruxelles (02/548.25.80 - www.lesrichesclaires.be) • le 10 décembre à 20h au Centre culturel de Bastogne (www.centreculturelbastogne.be) • le 2 mars 2012 à 20h30 au Centre culturel de Berchem, Le Fourquet (02/469.26.75 - www.lefourquet.be) • Plus d'infos et autres dates : www.collectif-blauw.eu

Agenda culturel

// Nouveaux médias

Le mercredi 30 novembre de 20h à 22h, la Maison de la parentalité de l'AMO Global'in organise un café-conférence sur le thème "L'utilisation et les dérives des nouveaux médias: PC et Internet, ces nouveaux doudous?" S'adresse aux professionnels de l'enfance et aux parents. Prix : 3 EUR.

Lieu : 56, rue Grande - 5537 Anhée.
Rens. > 082/22.49.02 • www.globulin-amo.be

// Récit-récital

Le mercredi 30 novembre à 20h, aura lieu le récit-récital de Mannick et Gabriel Ringlet autour du livre qu'ils ont coécrit: "Entre toutes les femmes". Prix : 11 EUR.
Lieu : 29, rue St-Laurent - 4000 Liège.
Rens. > 04/344.48.81.

// Festival du film

Le w-e du 2 au 4 décembre, le festival international du film "Extra and ordinary people" se tiendra à Namur. Celui-ci a pour but de démystifier les handicaps. Projections de films et de documentaires émanant des 4 coins du monde.
Rens. > 0800/11 300 • www.eopfestival.be

// Danser solidaires

Pour la troisième année consécutive, Handicap International organise Solidanza, un événement incontournable des amateurs de danse. Le thé dansant "classique" sera à l'honneur le samedi 26 novembre au Théâtre royal de Namur tandis qu'à Bruxelles, Bozar se lancera dans douze heures de danse le samedi 3 décembre. Au programme: danses de

salon, démonstrations, cyclo-danse, DJ... Objectif: danser pour que d'autres puissent à nouveau bouger. Possibilité de lancer des défis dansants parrainés et bénéfiques intégralement versés à Handicap international.
Rens. > 02/280.16.01. • www.solidanza.be

// Familles et télévision

Le lundi 5 décembre à 20h, Thomas d'Adembourg, consultant en communication non-violente, tiendra une conférence sur la communication dans les familles et de son interaction avec la pratique télévisuelle et l'utilisation des écrans. Prix : 10 EUR.
Lieu : 8, rue Haute - 1460 Ittre.
Rens. > 067/64.73.23 • www.ittreculture.be

Séries télévisées

L'art de fidéliser l'audience

Plus belle la vie, Les experts, Les feux de l'amour... Françaises ou américaines, les séries envahissent la grille des programmes télévisés. A toute heure du jour, le téléspectateur peut les suivre sur son petit écran. Mais d'où tirent-elles leur succès? Comment sont-elles nées? Un ouvrage collectif de spécialistes décrypte ce genre télévisuel.

Programmées sur toutes les chaînes, les séries télé sont devenues incontournables dans le paysage audiovisuel. Diffusées en épisodes réguliers, elles servent de rendez-vous aux téléspectateurs. Le succès de ces programmes est tel que des scientifiques d'horizons multiples se sont penchés sur la question et ont donné naissance à un ouvrage "Décoder les séries télévisées", dont le jargon reste très universitaire. Il s'adresse donc ainsi essentiellement à un public averti.

Pub et audimat

Au départ, les chaînes intègrent les séries dans les grilles de programme pour garantir, aux investisseurs publicitaires, une audience certaine d'une manière récurrente.



© Reporters / Starline

Le téléspectateur est ainsi fidélisé, et le publiciste peut être assuré de toucher un public. A chaque début de saison, les créateurs de ces programmes présentent, avec les chaînes de télévision, leur "pilote", premier épisode qui plante le décor, l'intrigue... Les annonceurs décident alors, ou non, d'investir peu ou beaucoup d'argent en achetant des espaces publicitaires. C'est ainsi que certaines séries (pourtant) révélées à succès, comme *Desperate Housewives*, ont été, à leur présentation, peu acclamées par les publicistes, de peur de ne pas rencontrer un public assez large. Ce financement externe influence parfois les intrigues : les concepteurs écrivent et rythment les histoires en fonction des espaces laissés à la publicité au sein de leur programme.

Chaque moment de la journée est destiné à un type de programme en fonction du public disponible. Si l'on observe la grille des programmes, le matin (avant l'école) s'adresse aux enfants ; la matinée et le début d'après-midi, aux femmes au foyer, chômeurs ou pensionnés ; la fin de l'après-midi, aux enfants ; la soirée, aux familles. Et la programmation des séries suit également ce schéma. C'est grâce à cette réflexion judicieuse sur l'horaire que des séries télé rencontrent ou non le succès escompté. *Plus belle la vie*, diffusée à une heure de grande audience, réunit un public nombreux. En plus d'être programmée dans un créneau horaire favorable, ses histoires sont légères et diversifiées par leurs in-

trigues policières, amoureuses, sociales... en constante évolution avec de multiples personnages (auxquels chaque téléspectateur peut s'identifier).

Héros et rebondissements

Les personnages auxquels le public s'attache sont des atouts pour fidéliser celui-ci. Ils sont souvent stéréotypés, même si parfois on assiste à la naissance d'antihéros. C'est le cas de

Dr. House, un médecin cynique, ou de *Monk*, ce personnage aux multiples troubles obsessionnels compulsifs. Les personnages récurrents peuvent participer au suspense : on les dévoile petit à petit, on laisse des zones d'ombre dans leur personnalité... Une autre méthode pour attirer le public consiste en l'intervention de "guest stars". C'est ainsi que dans *Friends*, Bruce Willis fait son apparition ou encore, dans cette même série, les protagonistes d'*Urgences* interviennent en jouant leur propre rôle.

Pour être sûrs de retrouver le public d'épisode en épisode, les producteurs sont friands de la méthode dite "cliffhanger". L'intrigue est laissée en suspens et l'épisode se termine sur un élément important qui aiguïsera la curiosité du téléspectateur et l'incitera à ne pas manquer le rendez-vous suivant.

Dans le top 20 des programmes les plus regardés en 2010 en Belgique francophone, plusieurs séries télévisées sont très bien placées... juste derrière les journaux télévisés et l'un ou l'autre grand film à succès. Les téléspectateurs disent trouver, dans les séries, une manière de se relaxer et de s'évader. Certains épisodes de séries essaient néanmoins de coller à l'actualité et la vie réelle : on évoque Noël à l'approche de décembre, on parle d'événements de l'actualité, comme les attentats du 11 septembre... "Le public plonge dans un univers fictionnel familial et apprécié et fait ainsi une rupture avec les contraintes de la vie quotidienne", conclut Laurence Doury dans le chapitre consacré à l'analyse du public adepte des séries télé.

// VIRGINIE TIBERGHIE



>> **Décoder les séries télévisées** - sous la direction de Sarah Sepulchre - 2011 - Ed. De Boeck - 256 p. - 19,50 EUR.



© A.M. Jaboul

Le panier du pensionné ou comment se porte la qualité de vie des aînés ?

L'UCP – mouvement social des aînés de la Mutualité chrétienne – a réalisé une étude particulièrement intéressante sur le "panier du pensionné". Son objectif ? Appréhender la qualité de vie des aînés au départ de leurs ressources et témoignages. L'UCP invente un nouvel indicateur : le panier du pensionné !

Après le panier bien connu de la ménagère qui s'intéresse aux dépenses des familles, l'UCP propose une estimation, à minima du panier du pensionné. A minima, d'une part parce qu'il n'est pas tenu compte des impôts, d'autre part parce qu'un certain nombre de pensionnés ne savent pas toujours précisément ce qu'ils paient.

Approche quantitative, l'étude repose sur des données récoltées entre mars et juin 2011, auprès d'un échantillon de 366 personnes âgées de 50 ans et plus, issues des quatre coins de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Des enseignements attendus

De manière générale, les postes de dépenses se répartissent mensuellement en un top 5, selon l'ordre d'importance suivant: le logement et ses frais annexes, l'alimentation, les frais de santé, la mobilité et les assurances. Néanmoins ces cinq postes agissent de manière bien différente en fonction des situations, pesant plus ou moins lourd selon les personnes : propriétaire ou non de son logement, bénéficiaire ou pas d'une pension complémentaire, en bon état de santé ou devant faire face à des soins, suivant qu'il ait eu une carrière de salarié, d'indépendant ou dans la fonction publique.

Tous états civils confondus, les pensionnés dépensent en moyenne 1.443 euros par mois. En comparant ce panier avec les montants des pensions légales énoncés par les témoins, on peut craindre que plus de deux tiers des retraités peinent à boucler leur fin de mois. En effet, près de 70% des personnes disposent d'une pension légale inférieure à 1.500 euros net.

Par ailleurs, 40% des répondants indiquent qu'ils possèdent une pension complémentaire du 2^{ème} pilier ou une épargne individuelle. 50% des pensionnés évoquent d'autres ressources, en particulier via des placements financiers. Mais, et c'est alarmant, 20% des pensionnés bénéficient d'une aide sociale ou d'une allocation (statut BIM, GRAPA, rente accident de travail, allocation handicap). Si différentes ressources additionnelles à la pension légale permettent à près de la moitié des répondants de nouer les deux bouts, 58% des personnes sont et restent en situation de fragilité.

Attardons-nous sur les écarts. Ils en disent plus encore que les moyennes, et surtout doivent permettre de guider les politiques sociales.

81,7% des témoins précisent qu'ils disposent d'une réserve d'argent... Ce qui signifie que près de 20% ne peuvent absolument pas faire face à des extras ! L'affectation de cette réserve, pour ceux qui en disposent, est à géométrie variable. Mais il se dégage quelques pratiques significatives. Ainsi la réserve est principalement affectée de manière assez équilibrée entre, d'une part, l'aide à la famille, les cadeaux aux enfants et, d'autre part, les voyages. Un bel équilibre entre souci de soi et attention à autrui dans une perspective de solidarité intergénérationnelle et familiale.

Inégalités accrues par le parcours professionnel

L'étude montre également que les aînés sont contraints d'agir comme une population écu-

reuil. C'est le fait d'être propriétaire qui offre la plus grande sécurité. Parmi ceux qui bénéficient d'une pension entre 750 et 1.000 euros, ils sont 45,5% à être propriétaire alors que les pensionnés percevant plus de 2.500 euros mensuellement le sont presque tous (93,3%). C'est la prévoyance individuelle qui prime.

Si 40% des répondants disposent d'une pension complémentaire, celle-ci bénéficie en majorité à ceux qui perçoivent déjà un montant de pension légale moyen ou élevé. L'écart est davantage creusé entre, d'une part, les pensionnés sans autre épargne, percevant de faibles pensions légales et, d'autre part, les pensionnés affichant une pension légale moyenne ou élevée, bénéficiant par ailleurs d'une pension complémentaire. Ce constat induit un premier enseignement : il est nécessaire de conforter - encore et toujours - les pensions du premier pilier et donc la pension légale. Pour pouvoir la conforter, les politiques d'emploi et le taux d'emploi des aînés sont essentiels. Le courage politique doit être au rendez-vous, si on veut garantir ce premier pilier et ménager une plus grande égalité entre les personnes.

L'étude menée par l'UCP résonne comme une confirmation que la pension moyenne - tous régimes confondus - ne permet pas de couvrir les frais liés au panier du retraité ! Il manque aux aînés plus de 300 euros par mois pour avoir une qualité de vie décente.

L'étude vient alors réaffirmer l'hypothèse de l'UCP selon laquelle la pension légale doit prioritairement être consolidée, en particulier autour de deux mesures phares, à savoir :

> Que la pension minimale pour carrière complète d'un isolé, aujourd'hui autour de 1.000 euros par mois, doit être alignée sur le revenu minimum moyen garanti, à savoir 1.448 euros brut, environ 1.300 euros net. Soit une augmentation de sa pension légale de 300 euros !

> Que le taux de remplacement isolé pour le calcul de sa pension légale sur l'ensemble de sa carrière, aujourd'hui de 60%, doit progressivement atteindre les 75% et s'appliquer sur les 25 meilleures années de sa carrière. Soit une progression de sa pension légale de 25% !

Les négociations se poursuivent en vue de la formation d'un gouvernement de plein exercice. Les jours qui viennent devraient aboutir à un accord sur le budget de l'année 2012.

Nous attirons, une fois encore, l'attention de nos responsables politiques sur l'importance du courage véritable : oser un saut d'index pour l'ensemble du pays en 2012 plutôt que de détricoter le principe de l'indexation des salaires, combattre la fraude fiscale et revoir certains principes de la dernière réforme fiscale plutôt que de détricoter le système de sécurité sociale, dire que nous allons tous nous serrer la ceinture mais que nous pourrions ainsi conforter un modèle et une société plus juste.

ça se passe

// Europe libérale

Le samedi 26 novembre de 9h à 17h, l'association culturelle Joseph Jacquemotte et le Parti de la Gauche européenne organisent un colloque : "Europe libérale contre démocratie". Quel avenir pour l'Europe? Les pays occidentaux entrent en récession et la casse sociale s'aggrave de jour en jour! Prix: 8 EUR.

Lieu: 5, Bd du Roi Albert II - 1210 Bruxelles.
Rens. > 02/512.50.93 - www.acjj.be

// Forêt de Soignes

Le mardi 29 novembre de 9h30 à 17h, les Académies royales de Belgique organisent un colloque "Quel(s) futur(s) pour la forêt de Soignes?" Prix: 10 EUR.

Lieu: 1, rue Ducale - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/658.24.94 - www.inverde.be

// Travail adapté

Le mardi 29 novembre de 8h30 à 16h30, la Fédération bruxelloise des entreprises de travail adapté organise un colloque: "Bruxelles est-elle adaptée au travail des personnes handicapées?"

Lieu: 44, av. Jeanne - 1050 Bruxelles.
Rens. > 02/262.47.02 - www.febrap.be

// Art de la récup'

Le jeudi 1^{er} décembre à 16h15, l'asbl Ressources organise une conférence sur "Seconde main, première qualité... l'art de la récup' pour la préservation des ressources".

Lieu: Place Croix du Sud - 1348 LLN.
Rens. > 081/39.07.10 - www.res-sources.be

// Egalité hommes/femmes

Le vendredi 2 décembre de 14h à 17h, l'Université des femmes organise une formation intitulée "Le temps libéré donne l'égalité".

Lieu: 10, rue du Méridien - 1210 Bruxelles.
Rens. > 02/229.38.25 - www.universitedesfemmes.be

// Volontariat

Le samedi 3 décembre de 9h à 17h, la Plateforme francophone du Volontariat organise un colloque sur la reconnaissance de l'engagement volontaire. Objectif: clôturer l'année européenne du volontariat lors d'un moment festif et de réflexion.

Lieu: FUNDP - 5000 Namur.
Rens. > 02/512.01.12 - www.levolontariat.be

// Chantiers Damien

Le samedi 3 décembre, les Chantiers Damien organisent une séance d'information pour les personnes qui voudraient participer aux chantiers Damien au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique Latine pour apporter un mieux-être aux personnes atteintes de la lèpre ou la tuberculose. La réunion se déroulera à Louvain-la-Neuve.

Rens. > 02/245.79.08 - www.actiondamien.be

// Pauvreté et solidarité

Le samedi 3 décembre de 9h15 à 17h, les fraternités de Banneux-Liège-Verviers organisent une journée de rencontre sur le thème "Il y a un avant et un après. Contre la pauvreté, je choisis la solidarité".

Lieu: 5, rue Voie Mihet - 4141 Banneux.
Rens. > 04/360.88.24 - 0488/60.51.63.

// Grippe H1N1

Le mardi 6 décembre à 19h30, le Comité d'éthique d'Iris sud organise une conférence intitulée "Grippe H1N1. Décider à chaud, évaluer à froid".

Lieu: 142, rue Marconi - 1190 Bruxelles.
Rens. > 02/348.53.86 - www.his-izz.be

// Prostitution

Les 8 et 9 décembre, l'Université des femmes organise un colloque: "Prostitution et faux semblants: une affaire de société, de femmes et d'hommes".

Prix: 20 EUR.
Lieu: 10, rue du Méridien - 1210 Bruxelles.
Rens. > 02/229.38.25 - www.universitedesfemmes.be

// Pensions et qualité de vie

Le mardi 29 novembre de 14h30 à 17h, les Equipes populaires organisent un débat: "Pensions et qualité de vie: quels rapports?". Les aînés peuvent-ils faire face aux dépenses nécessaires?

Lieu: 48, rue de Gembloux - 5002 St Servais.
Rens. > 081/73.40.86 - www.equipespopulaires.be

// Santé mentale

Le jeudi 8 et vendredi 9 décembre, l'Autre lieu asbl, le SAS et le Centre culturel d'Evere organisent deux journées de réflexions qui réunira 5 secteurs: santé, santé mentale, culture, aide sociale et éducation permanente. Entrée gratuite.

Lieu: 43, rue de Paris - 1140 Bruxelles.
Rens. > 02/241.15.83 - www.autrelieu.be

// Politiques d'activation

Le samedi 10 décembre de 14 à 17h30, ATTAC-Liège organise une conférence: "Chômage, emplois précaires et politiques d'activation".

Lieu: Place du XX août - 4000 Liège.
Rens. > 04/349.19.02 - www.local.attac.org/liege

// Démence

Le mardi 13 décembre de 9h30 à 16h30, l'asbl Le bien vieillir organise une formation intitulée "Comment aménager un lieu de vie accueillant pour des personnes âgées souffrant de démence". S'adresse au personnel soignant.

Lieu: 17, place de l'Illon - 5000 Namur.
Rens. > 081/65.87.00 - www.lebienvieillir.be

// Travail domestique

Le mardi 13 décembre de 9h à 16h, le Carhop, Vie Féminine et les Femmes CSC organisent une journée d'étude: "La domesticité... d'un autre âge?".

Entrée gratuite.
Lieu: Hôtel de ville - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/514.15.30 - www.carhop.be

// Jeunes incasables

Le mercredi 14 décembre de 9h30 à 12h, la revue Confluences organise une rencontre sur le thème "Jeunes incasables". On y parlera des jeunes qui présentent des problèmes psychiatriques et de graves problèmes comportementaux.

Lieu: 78, rue Henri Lemaitre - 5000 Namur.
Rens. > 081/23.50.14

// Formation leadership

Le jeudi 15 décembre, le Centre pour la formation et l'intervention psychologiques organise une journée de formation sur "Quel(s) style(s) de leadership dans les associations porteuses de valeurs démocratiques?"

Prix: 20 EUR.
Lieu: La Marlagne - Wépion.
Rens. > 02/770.50.48 - www.cfip.be

// Inégalités sociales

Le jeudi 15 décembre à 20h15, les Grandes conférences liégeoises reçoivent Stéphane Hessel, diplomate et auteur de "Indignez-vous!". Il abordera les perspectives qui s'offrent aux jeunes pour résister aux inégalités sociales.

Prix: 8 EUR.
Lieu: Palais des Congrès - 4020 Liège.
Rens. > 04/221.92.21 - www.gclg.be

// Autonomie

Le vendredi 16 décembre de 9h à 13h, l'asbl Droits quotidiens organise une formation "Quelle autonomie pour la personne fragilisée? Administration de biens, protection des malades mentaux, minorité prolongée".

A Namur. Prix: 110 EUR.
Rens. > 081/39.06.20 - www.droitsquotidiens.be

// Cancers et médecines parallèles

Le vendredi 16 décembre de 9h10 à 15h15, la Fondation contre le cancer organise une journée d'information: "Médecines non conventionnelles et cancers. Quels bénéfices? Quels risques?"

Lieu: 23, rue Ravenstein - 1000 Bruxelles.
Rens. > 02/743.37.36 - www.cancer.be